Commune de CHILLEURS-AUX-BOIS



Le 20 juillet 2018

Mesdames, Messieurs les Adjoints et Conseillers Municipaux

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, notre Commune va commémorer les tragiques évènements du 13 août 1944 en mémoire des fusillés du maquis de CHILLEURS AUX BOIS.

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à cette cérémonie qui se déroulera le lundi 13 août 2018, dont voici le programme :

- 17 H 15 : Réception des autorités et invités devant la Mairie
- 17 H 30 : Départ du Cortège automobile.
- 18 H 00 : Cérémonial à la stèle érigée sur le lieu des exécutions, au lieu dit : "Les Châtaigniers".

La cérémonie sera clôturée par un vin d'honneur à la salle de la Cour Gauthier, Route de Gallerand.

Espérant qu'il vous sera possible d'assister à cette cérémonie, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire | Gérard LEGRAND